



Changement d'école suite à un divorce

Par **Sorrindo_old**, le **01/10/2007 à 21:51**

Je suis divorcé depuis Nov 2006, 2 enfants de 7 et 11 ans. Nous avons avec leur père une garde partagé. Moi du lundi au mercredi soir, lui du mercredi soir au samedi matin et un week-end sur deux. Mon ex mari habite Paris et moi Bagnolet. Il a gardé le domicile conjugal. Je suis à 10min de chez lui en scooter, et de 15 à 45min en voiture ou bus. Ma fille va au collège en bus et je dépose et vais chercher mon fils en scooter ?\?le. Les deux éblissements étant près de chez leur père. Mon ex mari est chef d'entreprise à Paris et circule également en deux roues. C'est une baby sitter qui va les chercher à l'école quand ils sont chez lui. Je suis intermittente du spectacle (costumière dans le cinéma). Le problème est le suivant. Je souhaiterais mettre mon fils aille à l'école primaire près de chez moi, car lorsque je travaille je dois avoir un système de garde le matin et le soir. Je travaille bientôt sur un tournage de 9 semaines et leur père souhaite que je me débrouille pendant cette période. J'ai, sur un film des horaires très denses (6h du matin..21h). Je ne souhaite pas que mon fils de 7 ans prenne les transports en commun tôt le matin et puisse mettre jusqu'à 45min pour rentrer le soir, sachant qu'il reste à l'étudedede jusqu'à 18h. Il m'est très difficile d'ailleurs de trouver une baby sitter acceptant de faire le trajet. De plus, lorsque je ne travaille pas je vais les chercher à l'école et les garde le mercredi toute la journée. Cela concerne une très grande partie de l'année scolaire. Ma fille (11 ans)est bien organisée et tout se passe bien. Mon ex mari refuse de changer mon fils décole alors qu'il peut sans aucune difficulté faire ce que je fais actuellement en deux roues. Existe t-il un recours qui mette en avant l'intérêt de l'enfant, son organisation, son emploi du temps et qui me nous permettrait de trouver la solution la plus raisonnable pour notre fils sachant qu'actuellement le dialogue n'est plus possible. Merci d'avance de l'intérêt que vous portez à mon problème. Très cordialement . L. Jeannerod